

8 mars 2005

« L'égalité professionnelle dans le pôle Conseil Publicité »



8 mars 2005

Publicité : Les salaires

Employés			Techniciens		
Hommes	20 500		Hommes	23 353	
Femmes	20 981	2%	Femmes	23 830	2%
Ensemble	20 838		Ensemble	23 682	

Cadres		
Hommes	41 769	
Femmes	37 716	-11%
Ensemble	39 221	

8 mars 2005

Genres et Fonction

	Hommes	Femmes
Commercial	27	73
Création	65	35
Études - Recherches - Doc	39	61
Sces Administratifs & Financiers	33	67
Médias - Achat d'espace	38	62
Secrétariat et Sces Généraux	27	73
Production	26	74
Ensemble	39	61

8 mars 2005

Genres et Fonction et statuts

	Cadres		Techniciens		Employés	
	F	H	F	H	F	H
Commercial	71	29	88	12	0	0
Création	31	69	49	51	0	0
Etudes Rech. Doc	57	43	79	21	0	0
Sces Adm. Financiers	63	37	71	29	74	26
Médias-Achat d'espace	50	50	100	0	0	0
Production	81	19	61	39	0	0
Secrét Services Gaux	43	57	77	22	68	32

8 mars 2005

Genres et statuts

Catégories	Effectifs Hommes	Ancienneté au poste	Effectifs Femmes	Moyenne ancienneté au poste	Ancienneté ensemble personnel
Employés	36%	3,6	64%	3,9	3,8
Techniciens Maîtrise	30%	3,7	70%	5,1	4,8
Cadres	39%	5,3	61%	7,3	6,4
Cadres supérieurs	65%	8,7	35%	8,6	8,7

8 mars 2005

Genres et Congés

- Congé parental d'éducation : 100 % des salariés ayant pris un congé parental d'éducation sont des femmes.
- Congé pour enfant malade : 95 % des salariés ayant pris un congé pour enfant malade sont des femmes.
- 7 % des femmes ont pris un congé maternité (80 % sont des cadres) et 2 % des hommes ont pris un congé paternité (96 % sont des cadres.)

8 mars 2005



Mixité des entreprises : l'exemple de Syntec

Entreprises strictement non mixte

- Ingénierie et Etudes Techniques
 - 51 % des entreprises strictement masculine
- Conseil
 - 34 % des entreprises strictement masculine
 - 19 % strictement féminine
- Sondage
 - 23 % strictement féminine
- Réalisation de logiciel
 - 39 % des entreprises strictement masculine
 - 4 % strictement féminine
- Totalité de la branche
 - 36 % des entreprises strictement masculine
 - 9 % strictement féminine

8 mars 2005



Accord Formation Professionnel

Deux secteurs étudiés : Publicité et Syntec

- Acquisition du DIF à 100 %
 - Temps partiels
 - Publicité : plus de 60 %
 - Syntec : 80 % et plus si enfants à charge de moins de 16 ans
 - congés maternités
 - congés parentaux totaux

8 mars 2005



Publics prioritaires

- l'accès à la période de professionnalisation
 - Retour de congé maternité (ANI)
 - Retour de Congés Parentaux d'Education (ANI)
 - Syntec : de plus de 2 ans
 - Pub : sans durée mini
- l'accès aux Bilans de Compétence (Syntec)
 - Retour de congés (tous type hors congés lié à la formation) d'une durée supérieure ou égale à 1 ans

8 mars 2005



Cadres et Politiques Familiales

- Escaliers Inversés (Catherine Marry)
 - Plus les cadres hommes ont d'enfants, plus ils ont des carrières brillantes
 - Plus les cadres femmes c'est l'inverse
- Accords RTT
 - Mise en place de stratégies individuelles
 - Permettre rendre compatible les contraintes de la vie professionnelle et de la vie personnelle
 - On ne voit pas de retour en matière de carrière

8 mars 2005



Couples de cadre

- Effet « double carrière »
 - Hommes cadres sont majoritairement accompagnés d'une femme qui exerce une profession intermédiaire – 25 % d'une femme sans travail
 - 60 % des femmes cadres ont un conjoint cadre
 - Le problème de la double carrière serait féminin (Sophie Pochic – Lasmas)
- Stratégie
 - Repousser l'arrivée du premier enfant
 - Insertion en deux temps
 - Carrière d'abord
 - Les enfants ensuite

8 mars 2005



Couples de cadre

- Les femmes cadres délèguent un maximum de travail domestique
 - Elle assume la charge mentale
 - La coordination des exigences professionnelles et privées
- Temps partiels
- Souvent une réponse au aux difficulté de conciliation
 - Exemple de la publicité
 - 94 % de Temps plein – 5 % de temps partiel au delà d'un ½ temps
 - 90 % des temps partiel au delà du ¼ temps sont des femmes
 - Cadres et employés : 86 % de femmes
 - Techniciens : 96 % de femmes
 - Mais l'essentiel des femmes restent à temps plein
 - 66 % des femmes salariées ont entre 25 et 40 ans (70 % pour les hommes)

8 mars 2005

Couples de cadre

■ Quelques questions pour le débat

- Jeunes couples de cadres
 - Garde d'enfants : solutions individuelles qui complètent des solutions collectives
 - Equilibres différents dans le couple ?
 - Quand et pourquoi on rebascule sur les schémas classiques
 - Emploi services : Borloo ?
- Question de la garde des personnes âgées ?
 - Politique des CE

8 mars 2005

Couples de cadre

■ La question des « hauts potentiels »

- Disponibilité
 - mobilité
 - Mesuré entre 30 et 35 ans
- Les entreprises peuvent-elles accepter des modèles plurielles de gestion de carrière ?

8 mars 2005